

# États financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates



**GROUPE DYNACOR INC.**

606 rue Cathcart, bureau 640, Montréal (Québec) H3B 1K9

[www.dynacor.com](http://www.dynacor.com)





## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

Aux actionnaires de  
Mines d'or Dynacor inc.

T 514 878-2691

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Groupe Dynacor inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidée aux 31 décembre 2025 et 2024 et les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2025 et 2024 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

## **Évaluation de la valeur recouvrable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation**

Comme il est décrit à la note 5 des états financiers consolidés, les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la société effectue un test de dépréciation. Nous avons identifié l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation comme une question clé de l'audit.

### *Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit*

Cette évaluation de la valeur recouvrable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation a été importante pour notre audit, car le solde des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation est de 18 575 135 \$ au 31 décembre 2025, ce qui est significatif pour les états financiers consolidés. En outre, le processus d'évaluation de la direction est subjectif, fait appel à des jugements et repose sur des hypothèses, en particulier, mais sans s'y limiter :

- L'intention de la direction de maintenir en règle ses droits miniers et de poursuivre les travaux d'exploration et d'évaluation à l'avenir;
- Les dépenses budgétées sur les propriétés au titre de la prospection et de l'évaluation;
- Les résultats des travaux d'exploration antérieurs et le potentiel de découvrir des quantités de minerai commercialement viables sur les projets;
- La possibilité que, bien que des programmes d'exploration supplémentaires sur les propriétés soient susceptibles de se poursuivre, la valeur comptable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation puisse ne pas être recouvrable, en partie ou en totalité, par un développement réussi ou par la vente, puisque ces actifs sont affectés par les conditions futures du marché ou de l'économie, en particulier au Pérou, ce qui suscite une forte incertitude.

### *Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit*

Nos procédures d'audit relatives à l'évaluation par la société du caractère recouvrable de ces actifs au titre de la prospection et de l'évaluation ont consisté, entre autres, en ce qui suit :

- Nous avons évalué le processus de la direction quant aux faits et circonstances pour déterminer si un indicateur de dépréciation est apparu en examinant les communications de la société, ce qui inclut les procès-verbaux et les communiqués de presse, et en ayant des discussions avec la direction;
- Nous avons inspecté la documentation gouvernementale relative à la validité des droits miniers de la société pour ses propriétés au titre de la prospection et de l'évaluation. Si un droit minier a expiré à la fin de l'exercice ou expire dans un proche avenir, nous avons évalué l'intention de la direction de le renouveler et sa capacité à le faire;

- Nous avons examiné les budgets et les plans d'exploration et d'évaluation de la société pour les prochains exercices afin d'évaluer l'intention de la direction d'exécuter des travaux d'exploration et d'évaluation supplémentaires lorsqu'un accord sera conclu avec les communautés locales.

### **Évaluation des positions fiscales incertaines**

Comme il est décrit à la note 5 des états financiers consolidés, la société est assujettie à des impôts de différentes juridictions fiscales. Déterminer le traitement fiscal pour une transaction demande à la société du jugement dans son interprétation de la loi applicable. Les jugements et les estimations effectués pour comptabiliser et évaluer l'effet des positions fiscales incertaines sont revus à la fin de chaque période de présentation des états financiers consolidés et la société les ajuste en fonction des faits et circonstances. Nous avons identifié l'évaluation des positions fiscales incertaines de la société comme une question clé de l'audit.

#### *Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit*

Comme il est décrit à la note 23 des états financiers consolidés, les autorités fiscales péruviennes ont émis des avis de cotisation, en sols péruviens, pour un montant total de 22,6 millions de dollars pour les exercices 2015 à 2017 et 2019. La société a amorcé un processus d'opposition à ces réclamations. L'évaluation des traitements fiscaux incertains à l'origine de ces réclamations a été importante pour notre audit, car le montant des réclamations est important. De plus, cette évaluation implique un jugement important pour établir la probabilité que les traitements fiscaux adoptés par la société soient acceptés par les autorités fiscales et a requis l'utilisation de conseillers juridiques et fiscaux péruviens.

#### *Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit*

Nos procédures d'audit relatives à l'évaluation des positions fiscales incertaines ont consisté, entre autres, en ce qui suit :

- Nous avons évalué le processus adopté par la direction pour évaluer si un traitement fiscal incertain est probable ou non;
- Nous avons questionné la direction, revu la correspondance avec les autorités fiscales compétentes et inspecté les documents internes, incluant leur interprétation et leur évaluation des traitements fiscaux;
- Nous avons inspecté les opinions émises par les conseillers juridiques et fiscaux péruviens;
- Nous avons revu les calculs de la provision pour les positions fiscales incertaines avec l'assistance de nos experts en fiscalité péruvienne;
- Nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les états financiers consolidés.

**Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Nancy Wolfe.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 24 mars 2026

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120795

## Groupe Dynacor inc.

États consolidés de la situation financière  
(en dollars américains)

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<b>COURANTS</b>		
Encaisse (note 7)	33 487 780	19 819 162
Placements à court terme (note 7)	-	5 998 457
Comptes recevables (note 8)	37 220 636	23 746 590
Stocks (note 9)	39 016 818	29 375 745
Frais payés d'avance et autres actifs	515 736	360 692
Impôts à recevoir	2 157 655	-
	<b>112 398 625</b>	<b>79 300 646</b>
<b>NON COURANTS</b>		
Immobilisations corporelles (note 10)	49 441 706	26 160 179
Actifs de prospection et d'évaluation (note 11)	18 575 135	18 570 313
Actifs au titre des droits d'utilisation (note 13)	625 036	1 069 964
Actifs d'impôts différés (note 17)	418 358	-
Autres actifs non courants	-	159 410
	<b>69 060 235</b>	<b>45 959 866</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>181 458 860</b>	<b>125 260 512</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>COURANTS</b>		
Créditeurs et frais courus (note 12)	30 417 346	18 185 431
Impôts à payer	-	2 124 874
Tranche à court terme des obligations locatives (note 13)	23 094	67 281
Tranche à court terme des passifs liés aux régimes d'unités d'actions (note 16 f))	-	61 696
	<b>30 440 440</b>	<b>20 439 282</b>
<b>NON COURANTS</b>		
Obligations locatives (note 13)	496 260	1 040 179
Passifs liés aux régimes d'unités d'actions (note 16 f))	790 294	326 177
Passifs d'impôts différés (note 17)	-	565 423
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 14)	14 829 742	3 732 093
	<b>16 116 296</b>	<b>5 663 872</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>46 556 736</b>	<b>26 103 154</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions (note 15 a))	42 087 432	21 599 310
Surplus d'apport	3 703 603	3 729 872
Résultats non distribués	89 111 089	73 828 176
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>134 902 124</b>	<b>99 157 358</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>181 458 860</b>	<b>125 260 512</b>

Passifs éventuels et autres engagements (note 23).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvés par le conseil d'administration,

(s) Jean Martineau  
Jean Martineau

(s) Pierre Béliveau CPA  
Pierre Béliveau CPA

## Groupe Dynacor inc.

États consolidés du résultat global  
(en dollars américains)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
<b>Ventes</b>	<b>397 594 544</b>	284 404 773
<b>Coût des ventes (note 19)</b>	<b>(354 286 670)</b>	(248 607 635)
<b>Marge brute d'opération</b>	<b>43 307 874</b>	35 797 138
Frais généraux et d'administration (note 19)	(14 058 057)	(8 305 290)
Autres projets (note 19)	(2 508 677)	(1 376 902)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>26 741 140</b>	26 114 946
Produits financiers (note 19)	1 440 620	1 346 376
Charges financières (note 19)	(719 489)	(482 421)
Radiation d'actifs de prospection et d'évaluation (note 11)	(8 495)	(17 995)
Gain (perte) de change	2 236 557	(205 806)
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>29 690 333</b>	26 755 100
<b>Charge d'impôts sur le résultat</b>		
Impôts exigibles (note 17)	(9 385 586)	(9 989 681)
Impôts différés (note 17)	983 781	111 856
	<b>(8 401 805)</b>	(9 877 825)
<b>Résultat net et résultat global</b>	<b>21 288 528</b>	16 877 275
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (note 18)</b>		
De base	41 456 437	36 550 810
Dilué	42 360 179	37 721 229
<b>Résultat par action (note 18)</b>		
De base	0,51 \$	0,46 \$
Dilué	0,50 \$	0,45 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Groupe Dynacor inc.

États consolidés des variations des capitaux propres  
(en dollars américains)

	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>21 599 310</b>	<b>3 729 872</b>	<b>73 828 176</b>	<b>99 157 358</b>
Résultat net et résultat global de l'exercice	-	-	21 288 528	21 288 528
	21 599 310	3 729 872	95 116 704	120 445 886
Rémunération en options d'achat d'actions (note 16 e))	-	272 356	-	272 356
Exercice d'options d'achat d'actions (note 15 a) i))	365 741	(100 001)	-	265 740
Règlement d'unités d'actions différées (note 15 a) ii))	198 624	(198 624)	-	-
Émission d'actions ordinaires (note 15 a) iii))	20 432 762	-	-	20 432 762
Rachat d'actions ordinaires (note 15 a) iv))	(509 005)	-	(1 194 326)	(1 703 331)
Dividendes (note 15 b))	-	-	(4 811 289)	(4 811 289)
Transactions avec les propriétaires	20 488 122	(26 269)	(6 005 615)	14 456 238
<b>Solde au 31 décembre 2025</b>	<b>42 087 432</b>	<b>3 703 603</b>	<b>89 111 089</b>	<b>134 902 124</b>

	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>21 867 982</b>	<b>3 696 479</b>	<b>64 022 812</b>	<b>89 587 273</b>
Résultat net et résultat global de l'exercice	-	-	16 877 275	16 877 275
	21 867 982	3 696 479	80 900 087	106 464 548
Rémunération en options d'achat d'actions (note 16 e))	-	63 461	-	63 461
Exercice d'options d'achat d'actions (note 15 a) i))	335 543	(94 079)	-	241 464
Rémunération en unités d'actions différées (note 16 b))	-	189 458	-	189 458
Règlement d'unités d'actions différées (note 15 a) ii))	125 447	(125 447)	-	-
Rachat d'actions ordinaires (note 15 a) iv))	(729 662)	-	(3 302 137)	(4 031 799)
Dividendes (note 15 b))	-	-	(3 769 774)	(3 769 774)
Transactions avec les propriétaires	(268 672)	33 393	(7 071 911)	(7 307 190)
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>21 599 310</b>	<b>3 729 872</b>	<b>73 828 176</b>	<b>99 157 358</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Groupe Dynacor inc.

États consolidés des flux de trésorerie  
(en dollars américains)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
<b>Activités opérationnelles</b>		
Résultat net	21 288 528	16 877 275
Ajustements :		
Provision pour dépréciation des comptes recevables (note 19)	(11 284)	(9 420)
Amortissement (note 19)	4 031 314	3 646 718
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles	283 846	(82 730)
Radiation d'actifs liés aux autres projets (note 19)	1 165 059	-
Radiation d'actifs de prospection et d'évaluation (note 11)	8 495	17 995
Charge (recouvrement) d'impôts différés	(1 569 434)	(103 344)
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 14)	107 633	88 909
Charge de rémunération fondée sur des actions (note 16 e))	676 828	672 277
Autres éléments liés aux activités opérationnelles (note 20)	(622 557)	(146 937)
	25 358 428	20 960 743
Variation des éléments du fonds de roulement (note 20)	(13 385 150)	(4 825 759)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles</b>	<b>11 973 278</b>	<b>16 134 984</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de l'usine Svetlana (note 6)	(9 948 258)	-
Variation des placements à court terme	5 998 457	(5 998 457)
Acquisitions d'immobilisations corporelles, nettes des cessions	(8 903 366)	(5 135 338)
Ajouts aux actifs de prospection et d'évaluation (note 11)	(13 317)	(21 944)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement</b>	<b>(12 866 484)</b>	<b>(11 155 739)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement d'obligations locatives et paiements d'intérêts (note 13)	(187 656)	(64 616)
Produits tirés de l'exercice d'options d'achat d'actions (note 15 a) i))	265 740	241 464
Émission d'actions ordinaires (note 15 a) iii))	20 432 762	-
Rachat d'actions ordinaires (note 15 a) iv))	(1 703 331)	(3 970 236)
Dividendes payés	(4 740 924)	(3 762 285)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>14 066 591</b>	<b>(7 555 673)</b>
<b>Variation nette de l'encaisse au cours de l'exercice</b>	<b>13 173 385</b>	<b>(2 576 428)</b>
Effet des fluctuations des taux de change sur l'encaisse	495 233	(85 069)
<b>Encaisse à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>19 819 162</b>	<b>22 480 659</b>
<b>Encaisse à la clôture de l'exercice</b>	<b>33 487 780</b>	<b>19 819 162</b>
Impôts payés relatifs aux activités opérationnelles	13 777 709	8 900 030

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

---

### 1. Statuts constitutifs et nature des activités

Groupe Dynacor inc. (« Dynacor », l'ultime société contrôlante) est une société d'exploration et de traitement de minerai active au Pérou, qui est constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec) et qui est régie, en date du 14 février 2011, par la Loi sur les sociétés par actions (Québec). Sa principale place d'affaires est au 606 Cathcart, bureau 640, Montréal, Québec, Canada.

Dynacor ainsi qu'une de ses filiales (collectivement la « Société ») produit de l'or à partir de minerai acheté auprès de producteurs péruviens et traité à son usine de Chala détenue en propriété exclusive. Lors du processus de production, une quantité minimale d'argent est également récupérée en tant que sous-produit. La Société procède actuellement à la réfection d'une usine de traitement de minerai en Équateur et à la construction d'une usine pilote au Sénégal. Toutes les ventes de la Société proviennent du Pérou. La Société n'a pas de propriété minière en production commerciale.

La Société détient aussi des participations dans des biens miniers au Pérou qui sont actuellement au stade d'exploration. Les activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière comportent un degré élevé de risque et rien ne garantit que ces programmes d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation se traduiront en activités minières rentables. Le recouvrement de la valeur comptable de ces actifs, ainsi que la pérennité de la Société, sont tributaires de la continuité de ses opérations de traitement de minerai.

### 2. Déclaration de conformité aux normes IFRS de comptabilité, base d'évaluation et principes de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'*International Accounting Standards Board* (les « normes IFRS de comptabilité »). Les méthodes comptables appliquées dans ces états financiers consolidés sont basées sur les normes IFRS de comptabilité qui sont en vigueur au 31 décembre 2025.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration (le « Conseil ») en date du 24 mars 2026.

#### Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique.

#### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Dynacor, de ses filiales et d'une entité structurée (jusqu'en décembre 2025). Dynacor contrôle une entité si elle est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et si elle a la capacité d'influencer ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur l'entité. Tous les soldes et les transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation. Dynacor et ses filiales ont une date de clôture d'exercice qui est le 31 décembre.

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de Dynacor et de ses filiales péruviennes détenues à 100 %, Minera Veta Dorada SAC et La Libertad Mining SAC, de sa filiale équatorienne Arkham Metal S.A.S. (depuis juillet 2025 et devenue Sumacor-EC S.A.S. en 2026), de ses filiales africaines, Galam SA, Massawa SA et Salla Niang SARL, et ceux d'une entité structurée (jusqu'en décembre 2025).

### 3. Modifications des méthodes comptables

#### Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées par la Société

À la date d'autorisation de publication des présents états financiers consolidés, plusieurs nouvelles interprétations, normes et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB. La Société n'a adopté aucune de ces normes ou modifications de normes existantes de façon anticipée et aucune interprétation applicable devant être prise en considération par la Société à l'une ou l'autre des dates de clôture n'avait été publiée.

La direction prévoit que toutes les prises de position pertinentes seront adoptées lors de la première période ouverte après leur date d'entrée en vigueur. Les nouvelles normes, les modifications et les interprétations qui n'ont pas été adoptées au cours de l'exercice écoulé, autre que IFRS 18, n'ont pas été présentées puisqu'elles ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

#### IFRS 18 – États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 qui remplace IAS 1 – Présentation des états financiers. Bien qu'IFRS 18 reprend plusieurs des exigences d'IAS 1, elle introduit de nouvelles exigences permettant de mieux structurer les états financiers et fournir des informations plus détaillées et utiles aux investisseurs, notamment :

- deux nouveaux sous-totaux définis dans l'état du résultat net, soit (1) le résultat d'exploitation et (2) le résultat net avant financement et impôts sur le résultat;
- le classement de tous les produits et charges dans l'état du résultat net dans l'une des cinq catégories;
- une nouvelle exigence de divulgation des mesures de la performance définies par la direction;
- une amélioration des principes liés au regroupement et à la ventilation des informations dans les états financiers et les notes complémentaires.
- Certaines des exigences de divulgation qui figuraient auparavant dans la norme IAS 1 ont été transférées à la norme IAS 8 sans modification significative. Cela concerne en particulier les informations relatives aux méthodes comptables et aux sources d'incertitude liées aux estimations. À la suite de ces modifications, la norme IAS 8 sera renommée « Base d'établissement des états financiers ».

La publication d'IFRS 18 entraîne aussi des modifications corrélatives à d'autres normes IFRS, dont à IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie.

IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027. Une application anticipée est permise. IFRS 18 s'appliquera rétrospectivement avec des dispositions transitoires spécifiques.

La Société travaille actuellement à l'identification de tous les impacts que les modifications auront sur les états financiers consolidés de base et les notes aux états financiers consolidés.

#### Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers (modifications aux normes IFRS 9 et IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications aux normes IFRS 9 et IFRS 7, intitulées Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers (les modifications). Les modifications comprennent :

- Une clarification selon laquelle un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement, ainsi que l'introduction d'un choix de méthode comptable permettant de décomptabiliser les passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement si certaines conditions sont remplies. Si une entité choisit d'adopter cette méthode comptable, elle doit le faire pour tous les règlements effectués au moyen du même système de paiement électronique.
- Des indications supplémentaires sur la manière dont une entité doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier correspondent à une convention de prêt de base. Ces indications visent à aider l'entité à appliquer les exigences relatives à l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels aux actifs financiers présentant des caractéristiques liées aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- Des précisions sur ce qui constitue des caractéristiques « sans doit de recours » et sur les caractéristiques des instruments liés par contrat.
- Des exigences supplémentaires en matière d'informations à fournir concernant les investissements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (OCI) et introduction de l'obligation de fournir des informations sur les clauses contractuelles susceptibles de modifier le calendrier ou le montant des flux de trésorerie contractuels advenant la survenance (ou non) d'une éventualité qui ne se rapporte pas directement à des variations des risques et des coûts de base liés aux prêts.

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates

(en dollars américains)

---

### 3. Modifications des méthodes comptables (suite)

#### Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées par la Société (suite)

#### Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers (modifications aux normes IFRS 9 et IFRS 7) (suite)

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Une application anticipée est permise. Si une entité choisit d'appliquer ces modifications à une période antérieure, elle doit soit :

- appliquer toutes les modifications à compter de la même date et divulguer ce fait, ou
- appliquer uniquement les modifications touchant le classement des actifs financiers pour la période antérieure et divulguer ce fait.

Les modifications doivent être appliquées de façon rétrospective, conformément à la norme IAS 8, à quelques exceptions près.

La Société ne s'attend pas à ce que les modifications aient une incidence significative sur ses états financiers.

### 4. Méthodes comptables significatives

#### Comptabilisation des produits

Les produits comprennent les ventes d'or, ainsi qu'une quantité minimale d'argent récupéré lors du processus de traitement du minerai. Les ventes de ces métaux précieux, fondés sur les cours des métaux (moins les escomptes accordés au client), sont comptabilisées à la livraison au moment du transfert de contrôle au client, soit lorsque la livraison physique a eu lieu et que le client a la possession physique et les droits légaux sur les métaux.

#### Conversion des monnaies étrangères

##### Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chaque entité de la Société sont évalués au moyen de la monnaie du principal contexte économique dans lequel l'entité exerce son activité (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars américains, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. La monnaie fonctionnelle est restée inchangée pour toutes les périodes de présentation.

##### Transactions et soldes

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle selon les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les écarts de conversion découlant du règlement des transactions en monnaies étrangères et de la conversion aux cours de change à la fin de l'exercice des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères autres que la monnaie fonctionnelle d'un établissement sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique sont convertis selon les taux de change à la date de la transaction (et non reconvertis). Les éléments non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis à l'aide du taux de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

#### Stocks

L'or doré et l'or en cours de production sont évalués au plus faible du coût de production moyen et de la valeur nette de réalisation estimée. Les stocks de minerai sont évalués au plus faible du coût d'achat moyen pondéré et de la valeur nette de réalisation estimée. Les fournitures sont évaluées au plus faible du coût moyen et du coût de remplacement. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé diminué des frais de vente applicables et des coûts estimés pour terminer le produit dans le cas des stocks en cours de production. Le coût inclut toutes les dépenses directement attribuables au procédé de transformation ainsi qu'une portion raisonnable des coûts fixes, basée sur une capacité normale de production.

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 4. Méthodes comptables significatives (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût comprend les coûts directement attribuables à l'acquisition, à la mise en valeur et à la construction de l'actif et tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, le cas échéant, si et seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. La valeur actuelle du coût prévu pour la réhabilitation d'un actif après son utilisation est incluse dans le coût de l'actif, si les critères de comptabilisation d'une provision sont satisfaits. Voir les jugements, estimations comptables et hypothèses (note 5) et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 14) pour plus d'informations sur les coûts de réhabilitation provisionnés. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges à l'état consolidé du résultat global de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilité prévue de chaque composante tel que suit :

Catégorie	Années
Bâtiments	20
Usine et équipements	3 à 20 (*)
Matériel roulant	2 à 5

(\*) à l'exception du parc à résidus, déprécié selon la méthode des unités de production.

La Société répartit le montant initialement comptabilisé relativement à une immobilisation corporelle entre ses composantes importantes et amortit séparément chacune de ses composantes. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues chaque année et ajustées prospectivement, s'il y a lieu. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans le coût des ventes, le coût des actifs de prospection et d'évaluation et dans les frais généraux et d'administration en fonction de leurs usages respectifs.

Une immobilisation corporelle et toute partie importante initialement comptabilisée est décomptabilisée lors de la cession ou si aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Les gains et les pertes sur les cessions d'immobilisations corporelles (déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable des actifs) sont inclus dans l'état consolidé du résultat global lorsque l'actif est décomptabilisé.

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qui exige une longue période de préparation en vue de son utilisation prévue, sont capitalisés dans le coût de cet actif. La capitalisation des coûts d'emprunt cesse lorsque l'actif est complété et prêt pour son utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges financières à l'état consolidé du résultat global de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

#### Actifs de prospection et d'évaluation

##### *Évaluation et comptabilisation*

L'activité d'exploration et d'évaluation comprend la recherche de minéraux, la détermination de la faisabilité technique et l'évaluation de la viabilité commerciale d'une ressource identifiée.

Les activités d'exploration et d'évaluation comprennent les activités suivantes :

- acquisition de droits de prospecter;
- recherche et analyse des données de prospection historiques;
- regroupement de données de prospection au moyen d'études topographiques, géochimiques et géophysiques;
- forage de prospection, creusement de tranchées et échantillonnage;
- détermination et examen du volume et de la qualité de la ressource;
- examen des exigences de transport et d'infrastructure;
- activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

#### 4. Méthodes comptables significatives (suite)

##### Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Les coûts d'exploration et d'évaluation sont incorporés, en tant qu'immobilisations incorporelles, au coût des actifs de prospection et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'entreprendre des activités d'exploration et d'évaluation sur un projet sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global lorsqu'ils sont engagés. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont présentés au coût d'acquisition moins le cumul des pertes de valeur.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale ont été démontrées, les dépenses d'exploration et d'évaluation connexes sont reclassées dans les immobilisations corporelles à titre de sites miniers en cours de construction. Avant le reclassement, les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation et toute dépréciation nécessaire est comptabilisée au résultat net avant le reclassement.

À ce jour, aucune faisabilité technique ni viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

La Société peut signer des ententes relativement à l'exploitation et l'achat de matériel minéralisé avec des mineurs artisanaux. Les royautés générées par ces ententes sont comptabilisées en réduction des actifs de prospection et d'évaluation.

Bien que la Société ait pris toutes les mesures pour vérifier les titres de propriétés minières dans lesquels elle détient des intérêts, conformément aux pratiques de l'industrie pour ce stade d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne donnent pas une garantie sur la validité des titres de la Société. Les titres de propriété pourraient être sujets à des ententes précédentes non enregistrées ou à des cas de non-conformités vis-à-vis d'exigences réglementaires.

##### *Dépréciation*

La direction surveille les actifs de prospection et d'évaluation pour relever si des indicateurs de dépréciation sont présents. Un test de dépréciation est effectué lorsqu'il y a un doute sur la valeur recouvrable d'un actif. Un examen des propriétés minières sur lesquelles des ressources minérales ont été découvertes, mais qui requièrent un investissement significatif pour effectuer la mise en production, est effectué régulièrement afin de s'assurer que des quantités exploitables de minerai existent ou afin de s'assurer que des travaux d'exploration sont en cours ou à venir. Si les coûts capitalisés ne sont pas recouvrables, ils sont passés en charges à l'état consolidé du résultat global.

##### Contrats de location

La Société examine si un contrat est ou contient un contrat de location. Un contrat de location est défini comme « un contrat, ou partie d'un contrat, qui donne le droit d'utiliser un actif (l'actif sous-jacent) pendant une période de temps en échange d'une contrepartie ».

Pour appliquer cette définition, la Société évalue si le contrat répond à trois critères clés, à savoir :

- le contrat contient un actif identifié, qui est soit explicitement identifié dans le contrat ou implicitement spécifié en étant identifié au moment où l'actif est mis à la disposition de la Société;
- la Société a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif identifié tout au long de la période d'utilisation, compte tenu de ses droits définis dans le contrat;
- la Société décide de l'utilisation de l'actif identifié tout au long de la période d'utilisation.

La Société évalue si elle a le droit de décider « comment et dans quel but » l'actif est utilisé tout au long de la période d'utilisation.

##### *Évaluation et comptabilisation des contrats de location*

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise un actif au titre des droits d'utilisation et une obligation locative à l'état consolidé de la situation financière. L'actif au titre des droits d'utilisation est évalué au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative, les coûts directs initiaux encourus par la Société, une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif à la fin du contrat de location, et est ajusté pour les paiements de location effectués à ou avant la date du début du contrat de location (déduction faite des incitatifs reçus à la location).

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates

(en dollars américains)

---

### 4. Méthodes comptables significatives (suite)

#### Contrats de location (suite)

L'actif au titre des droits d'utilisation est amorti sur la plus courte période entre la durée de vie utile de l'actif sous-jacent et la durée du contrat de location sur une base linéaire.

La Société évalue également la nécessité de déprécier l'actif au titre des droits d'utilisation lorsque des indicateurs de perte de valeur existent. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de location qui n'ont pas encore été versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé facilement, du taux d'emprunt marginal de la Société.

Les paiements de location inclus dans l'évaluation de l'obligation locative sont composés des paiements fixes (y compris les loyers fixes en substance), des paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, des montants qui devraient être payables en vertu d'une garantie de valeur résiduelle et des paiements relatifs à des options de prolongation que la Société a la certitude raisonnable d'exercer.

Après l'évaluation initiale, le passif sera réduit des paiements effectués, déduction faite des intérêts. Il est réévalué afin de refléter toute réévaluation ou modification, ou s'il y a des changements dans les paiements fixes en substance.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée, un montant équivalent est porté en ajustement de l'actif au titre des droits d'utilisation afférent, ou est enregistré dans le résultat net si l'actif au titre des droits d'utilisation a été réduit à zéro.

La Société a opté pour la mesure de simplification permettant de comptabiliser les contrats de location à court terme et les contrats de location portant sur des actifs de faible valeur sur une base linéaire pour la durée du bail à titre de charge au résultat net.

#### Dépréciation des actifs non financiers

Pour les besoins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Un actif ou une UGT est soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les examens de la dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation sont effectués sur une base annuelle, propriété minière par propriété minière, chaque propriété représentant potentiellement une seule UGT. Les tests de dépréciation sont effectués lorsque des indicateurs de dépréciation sont présents et typiquement quand certaines de ces circonstances sont rencontrées :

- les droits d'exploration sur une propriété sont expirés ou expireront dans un avenir rapproché et il n'y a aucun espoir de renouvellement de ces droits;
- aucun travail d'exploration ou d'évaluation dans cette région n'est planifié, ni budgété;
- aucun dépôt économiquement viable n'a été découvert et une décision a été prise de cesser les travaux d'exploration dans cette région;
- des données suffisantes existent pour indiquer que les montants capitalisés comme actif ne seront jamais recouverts.

De plus, lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale sont démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation de cette propriété minière sont soumis à un test de dépréciation avant que ceux-ci ne soient transférés en immobilisations corporelles.

Une perte de valeur est comptabilisée au résultat net pour un montant égal à l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de vente et de la valeur d'utilité. Une perte de valeur est renversée si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur comptable.

Les actifs non financiers qui ont subi une dépréciation font l'objet d'un examen afin de reprendre éventuellement la perte de valeur à chaque date de clôture lorsque des événements ou des situations le justifient.

#### 4. Méthodes comptables significatives (suite)

##### Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Si l'actif ou le passif financier n'est pas comptabilisé, par la suite, à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale inclut les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la création de l'actif ou du passif.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie découlant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il s'éteint, est annulé ou expire.

Le classement dépend du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif. Le classement et l'évaluation des actifs financiers de la Société sont les suivants :

##### Actifs financiers au coût amorti

Les actifs sont détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et d'intérêts. Ces actifs sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts, les gains et pertes de change et les pertes de valeur sont comptabilisés en résultat net. Lors de la décomptabilisation, tout gain ou perte est comptabilisé en résultat net. L'actualisation est omise lorsque l'effet de l'actualisation n'est pas matériel. Les actifs financiers au coût amorti comprennent l'encaisse, les placements à court terme et les comptes recevables de la Société (excluant les taxes de vente à recevoir et les avances aux fournisseurs).

##### Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les créiteurs et frais courus (à l'exception des salaires et des avantages à payer) et sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

##### Évaluation à la juste valeur

Les actifs et passifs comptabilisés au coût amorti pour lesquels la juste valeur est divulguée sont classés selon une hiérarchie d'évaluation des justes valeurs qui traduit l'importance des données utilisées dans l'évaluation. La hiérarchie de l'évaluation des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

Niveau 1 - évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 - techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix); et

Niveau 3 - techniques d'évaluation fondées sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables.

#### 4. Méthodes comptables significatives (suite)

##### Dépréciation des actifs financiers

La Société utilise le modèle de dépréciation des pertes de crédit prévues pour ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Le montant des pertes de crédit prévues est mis à jour à chaque période afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier.

La Société comptabilise les pertes de crédit prévues sur la durée de vie pour les actifs financiers évalués au coût amorti. Les pertes de crédit prévues sur la durée de vie de l'actif sont les pertes de crédit prévues pour tous les événements qu'un instrument financier peut subir au cours de sa durée de vie prévue. L'évaluation des pertes de crédit prévues reflète les informations raisonnables et justifiables basées sur les événements passés, les circonstances actuelles et les prévisions d'événements et de conjoncture économique et tient compte des facteurs propres aux débiteurs, de l'état général de l'économie et de l'appréciation actuelle et prévue des conditions en vigueur à la date du bilan, y compris la valeur temps de l'argent, le cas échéant.

##### Rémunération fondée sur des actions

La Société dispose de régimes de rémunération fondée sur des actions pour les administrateurs, les dirigeants et les employés, qui comprennent les éléments suivants :

Paiements fondés sur des actions réglés en actions :

- Régime d'options d'achat d'actions (le « Régime »)
- Programme d'unités d'actions différées (« UAD ») (le « régime d'UAD »)

Paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie :

- Programme d'unités monétaires différées (« UMD ») (le « régime d'UMD »)
- Programme d'unités d'actions de performance (« UAP ») (le « régime d'UAP »)

Les UAD, les UMD et les UAP sont émises à la discrétion du Conseil.

Pour les paiements fondés sur des actions réglés en actions, la juste valeur des services est déterminée indirectement en fonction de la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés. La juste valeur de chaque option est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes ou d'une simulation de Monte-Carlo à la date d'octroi. Pour les paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie, la juste valeur des services est déterminée en fonction du passif encouru.

Les paiements fondés sur des actions réglés en actions sont comptabilisés en tant que charge sur la période d'acquisition des droits, avec une augmentation correspondante du surplus d'apport dans les capitaux propres. La charge est répartie sur la période d'acquisition des droits, en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions devant être acquises. Les estimations sont révisées ultérieurement s'il y a des indications que le nombre d'options devant être acquises diffère des estimations précédentes. Toute révision cumulative avant l'acquisition des droits est comptabilisée dans la période en cours. Aucune révision n'est effectuée sur les charges des périodes précédentes si le nombre d'options exercées diffère des estimations précédentes. Lors de l'exercice des options, le montant reçu par la Société, ainsi que la juste valeur à la date d'octroi des options, sont transférés au capital-actions.

Les paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie sont comptabilisés en tant que charge sur la période d'acquisition des droits, avec une augmentation correspondante du passif. La charge est répartie sur la période d'acquisition des droits, en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'unités d'actions devant être acquises. Les estimations sont révisées si nécessaire. Toute révision cumulative avant l'acquisition des droits est comptabilisée dans la période en cours. Le passif est initialement évalué à la juste valeur, en fonction du paiement prévu après trois ans, qui sera déterminé par la valeur marchande des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto. Il est ultérieurement réévalué à la juste valeur à chaque date de clôture et les variations sont passées en charges ou en produits au résultat net. Lors du règlement, le montant payé est comptabilisé en réduction du passif.

Les paiements fondés sur des actions liés aux employés affectés à un projet d'exploration sont capitalisés dans les actifs d'exploration et d'évaluation sur la période d'acquisition des droits.

#### 4. Méthodes comptables significatives (suite)

##### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et passifs éventuels

Des provisions sont comptabilisées lorsque des obligations juridiques ou implicites actuelles, à la suite d'un événement passé, donneront probablement lieu à une sortie de ressources économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de façon fiable. Les provisions sont évaluées selon les coûts estimés requis pour éteindre l'obligation actuelle, en fonction des éléments les plus probants et les plus fiables disponibles à la date de clôture, y compris les risques et les incertitudes associés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative. Les provisions sont revues à chaque date de clôture et ajustées de façon à tenir compte de la meilleure estimation à cette date.

La Société est assujettie à plusieurs lois et règlements environnementaux pour la remise en état et fermeture des sites pour lesquels la Société fait un estimé des coûts futurs. Pour tenir compte des flux de trésorerie estimés nécessaires pour régler les obligations découlant de plans de fermeture acceptables en matière d'environnement (comme le démantèlement et la démolition d'infrastructures, l'enlèvement de matières résiduelles et la remise en état des lieux), des provisions sont comptabilisées dans la période où l'obligation se produit, c'est-à-dire lorsqu'une sortie de fonds sera probablement nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Ces provisions sont déterminées selon la meilleure estimation des coûts futurs, en fonction de l'information disponible à la date de clôture. Les coûts futurs sont actualisés selon des taux avant impôts qui reflètent les évaluations actuelles du marché pour la valeur temps de l'argent et les risques propres à l'obligation. Un actif correspondant est comptabilisé dans les immobilisations corporelles lors de la constitution de la provision.

La provision est révisée à chaque date de clôture afin de tenir compte des modifications des sorties estimées de ressources à la suite de changements dans les obligations ou les lois, de changements dans le taux d'actualisation actuel fondé sur le marché ou d'une augmentation qui reflète l'écoulement du temps. Le coût de l'actif connexe est ajusté pour tenir compte des changements dans la période de présentation. Les coûts de mise hors service d'immobilisations sont déduits de la provision au moment où ils sont engagés. La charge de désactualisation des flux de trésorerie actualisés est comptabilisée au résultat global en charges financières lorsqu'encourue.

Les entrées potentielles d'avantages économiques pour la Société qui ne satisfont pas encore aux critères de comptabilisation d'un actif sont considérées comme des actifs éventuels et ne sont pas comptabilisées.

##### Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé ainsi que la retenue à la source sur les dividendes versés par une filiale. Les impôts sur le résultat sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres.

##### Impôts sur le résultat exigibles

Les actifs et passifs d'impôts exigibles pour la période considérée et les périodes précédentes sont évalués au montant censé être recouvré auprès des autorités fiscales ou versé à celles-ci. Les taux d'impôt et la réglementation fiscale utilisés pour le calcul sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état consolidé de la situation financière, dans les pays où la Société opère et génère des profits taxables.

La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus en ce qui a trait aux situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable peut être interprétée et elle constitue des provisions au besoin.

##### Impôts sur le résultat différés

L'impôt différé est comptabilisé au moyen de la méthode du passif fiscal, sur les différences temporelles entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Cependant, l'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il découle de la comptabilisation initiale du goodwill ou d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, ne touche ni le résultat net comptable ni le résultat imposable. L'impôt différé est déterminé selon les taux d'imposition (et les lois) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et qui devraient s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé connexe est réalisé ou que le passif d'impôt différé est réglé.

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

---

### 4. Méthodes comptables significatives (suite)

#### Impôts sur le résultat (suite)

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur auquel ces différences temporelles pourront être imputées, sera disponible. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisé. La Société doit compenser les actifs et passifs d'impôts différés si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Les variations d'actifs et de passifs d'impôts différés sont comptabilisées comme une composante du produit d'impôts ou de la charge d'impôts dans l'état consolidé du résultat global, sauf si elles se rapportent à des éléments comptabilisés en capitaux propres.

Un gain ou une perte lié à la conversion des devises peut être généré à l'égard de l'impôt sur le résultat différé lorsque l'impôt local est libellé en devises autres que la monnaie fonctionnelle pour certains éléments non monétaires. Un actif ou un passif d'impôt différé est comptabilisé pour l'écart entre la valeur au livre à des fins comptables (qui reflète le coût historique dans la monnaie fonctionnelle de l'entité) et la base fiscale sous-jacente (qui reflète le coût actuel aux fins de l'impôt local, converti dans la monnaie fonctionnelle au taux de change de clôture). Le gain ou la perte lié à la conversion des devises est comptabilisé dans l'impôt sur le résultat différé dans l'état consolidé du résultat global.

#### Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu pour une émission d'actions moins les frais d'émission, plus le renversement du surplus d'apport suite à l'exercice d'options d'achat d'actions et le règlement des UAD, moins la part du capital-actions attribuable au rachat d'actions ordinaires.

#### Surplus d'apport

Ce compte est composé de la charge cumulée de rémunération fondée sur des actions et de la charge d'UAD, moins le renversement du coût des options d'achat d'actions exercées et les UAD réglées au capital-actions.

#### Résultats non distribués

Les résultats non distribués incluent les résultats nets (pertes nettes) de l'exercice présent et des exercices précédents et l'excédent de la contrepartie monétaire payée dans le cadre de rachats d'actions sur la valeur comptable de ces instruments, moins le montant du rachat d'actions ordinaires diminué de la part attribuable au capital-actions et moins les dividendes déclarés par la Société.

#### Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par le Chef de la direction. La Société a déterminé qu'il n'y a qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur minier, qui comprend l'exploration, l'évaluation et le traitement des ressources minérales. Tous les produits du traitement de minerai sont générés au Pérou et tous les actifs non courants sont détenus au Pérou, avec d'autres actifs en Équateur et au Sénégal en lien avec la construction d'usines de traitement de minerai.

#### Résultat par action

La Société présente le résultat de base et dilué par action pour ses actions ordinaires.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour les instruments dilutifs. Le nombre d'actions inclus en ce qui a trait aux options d'achat d'actions, aux UAD et à des instruments semblables est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Le nombre d'actions ordinaires supplémentaires émises en vertu d'options d'achat d'actions et d'UAD et rachetées avec le produit de leur émission est inclus dans le calcul du résultat dilué par action. Dans le cas d'une perte, le résultat dilué par action correspond au résultat de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des UAD.

### 5. Jugements, estimations comptables et hypothèses

Pour préparer des états financiers consolidés, la direction de la Société doit faire des jugements, des estimations et poser des hypothèses sur les montants présentés à l'actif et au passif ainsi qu'en produits et en charges. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur des données empiriques et divers autres facteurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances et dont les résultats constituent la base des jugements portés sur les valeurs comptables des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement établies à partir d'autres sources. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

#### Jugements

##### Regroupements d'entreprises et acquisitions de groupes d'actifs qui ne constituent pas une entreprise

Un jugement doit être porté pour déterminer si une acquisition constitue un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs au sens de la norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises. Lorsque l'acquisition d'un groupe d'actifs ne correspond pas à la définition d'une entreprise, l'acquéreur identifie et comptabilise individuellement les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge. Le coût de l'acquisition est évalué à la juste valeur totale des actifs transférés et des passifs engagés ou pris en charge à la date d'acquisition, en incluant les frais de transaction directement attribuables à l'acquisition. Les actifs et passifs identifiables sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition; si la juste valeur totale dépasse la contrepartie payée, la contrepartie est répartie en fonction de la juste valeur relative des actifs identifiables acquis. Une telle transaction ne donne pas lieu à la comptabilisation d'un goodwill.

##### Impôts sur le résultat

La Société est assujettie à des impôts de différentes juridictions fiscales. Déterminer le traitement fiscal pour une transaction demande à la Société du jugement dans son interprétation de la loi applicable. Le traitement fiscal peut évoluer en fonction des évaluations ou des audits par les autorités fiscales souvent plusieurs années après la déclaration initiale.

La Société reconnaît et enregistre des passifs potentiels pour les positions fiscales incertaines sur la base de son évaluation des sorties de ressources probables. Cette évaluation est basée sur des jugements et sur des estimations. Pour cette raison, le résultat final peut être différent de l'évaluation initiale et ainsi avoir des impacts sur les résultats futurs. La direction revoit le caractère approprié de ces provisions, le cas échéant, à la fin de chaque période et les ajuste en fonction des faits et circonstances.

Par ailleurs, la direction révisé continuellement les probabilités que ses actifs d'impôts différés puissent se matérialiser. Ceci demande à la direction d'évaluer s'il est probable que suffisamment de revenus imposables seront réalisés dans le futur pour permettre l'utilisation des pertes reportées avant leur expiration. De par sa nature, cette évaluation nécessite un jugement important et les audits menés par les administrations fiscales pourraient donner lieu ultérieurement à un passif supplémentaire.

#### Sources d'incertitude relative aux estimations

##### Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Déterminer si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation ou un renversement de dépréciation est un processus subjectif qui implique du jugement et une série d'estimations et d'interprétations dans bien des cas. Quand une indication d'une dépréciation ou d'un renversement de dépréciation existe, la valeur recouvrable de chaque actif ou UGT doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la direction doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la possibilité de démontrer la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront recouvrées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserves, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'évaluation et le développement et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés à l'état consolidé du résultat global dans la période où l'information devient disponible.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la direction a estimé qu'il n'y avait pas d'indicateur de dépréciation relatif à ses actifs de prospection et d'évaluation.

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates

(en dollars américains)

---

### 5. Jugements, estimations comptables et hypothèses (suite)

#### Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. En évaluant la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs actualisés. Il n'y a eu aucune dépréciation comptabilisée pour les périodes considérées à la suite de tests de dépréciation.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la direction a estimé qu'il n'y avait pas d'indicateur de dépréciation relatif à ses immobilisations corporelles et ses actifs au titre des droits d'utilisation.

#### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La Société réévalue son obligation liée à la mise hors service d'immobilisations à chaque date de présentation. Des estimations et hypothèses importantes sont faites pour déterminer le coût de l'obligation, car plusieurs facteurs affectent le montant ultimement payable. Ces facteurs incluent les coûts et la durée des travaux de réhabilitation, les changements technologiques, les changements de lois, les augmentations de coûts comparativement au taux d'inflation et les changements des taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent résulter en des montants futurs différents de ceux présentement fournis. La provision à la date de présentation représente la meilleure estimation de la direction de la valeur actuelle des coûts requis pour les réhabilitations futures.

#### Juste valeur des options d'achat d'actions, des UMD et des UAP

L'estimation de la juste valeur des options d'achat d'actions, des UMD et des UAP exige la sélection d'un modèle d'évaluation approprié et la prise en compte des données nécessaires au modèle d'évaluation choisi. La Société fait des estimations quant à la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable, la période d'exercice de ces options d'achat et les extinctions prévues. Le modèle utilisé par la Société est le modèle d'évaluation Black-Scholes ou le modèle de valorisation Monte-Carlo lorsque les conditions de marché s'y prêtent. Toute modification des estimations ou des intrants utilisés pour déterminer la juste valeur pourrait entraîner un impact significatif sur les futurs résultats d'exploitation de la Société.

#### Contrats de location

Comptabiliser un contrat de location nécessite l'exercice d'un jugement et l'utilisation d'estimations et d'hypothèses. Le jugement est utilisé pour déterminer s'il existe une certitude raisonnable d'exercer ou non une option de renouvellement ou d'annulation. De plus, des estimations de la direction sont utilisées pour déterminer la durée d'un contrat de location ainsi que le taux d'intérêt approprié permettant de déterminer le montant de l'obligation locative.

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 6. Acquisition de l'usine Svetlana

Le 14 juillet 2025, la Société a conclu l'acquisition de 100 % des actions de Arkham Metal S.A.S. (« Arkham ») pour un prix d'achat total de 9,75 millions \$ en espèces. Arkham était propriétaire et exploitant d'une usine autorisée de traitement de charbon en pulpe (*carbon-in-pulp* ou CIP) (l'« usine Svetlana ») située à Portovelo en Équateur. Puisque l'usine Svetlana est en mode de suivi et d'entretien depuis le deuxième trimestre de 2020, la Société a l'intention de procéder à la réfection de l'usine avec une capacité initiale de 300 tonnes par jour, avant de l'augmenter progressivement à 500 tonnes par jour. La Société a également engagé des frais de transaction de 0,2 million \$ en lien avec l'acquisition.

La transaction ne constitue pas un regroupement d'entreprises, car aucun intrant ni processus significatif constituant ensemble une entreprise n'a été identifié, étant donné que l'usine était en mode de suivi et d'entretien à la date d'acquisition. Par conséquent, l'acquisition a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs, et le prix d'achat a été réparti entre les actifs acquis et les passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur relative à la date d'acquisition. Les coûts d'acquisition ont été capitalisés dans le coût des actifs acquis.

La contrepartie et la répartition du prix d'achat aux actifs acquis et aux passifs pris en charge se présentent comme suit :

<b>Contrepartie payée</b>	
Encaisse	9 750 000
Frais de transaction	198 258
<b>Contrepartie totale</b>	<b>9 948 258</b>
<b>Actifs acquis et passifs pris en charge</b>	
Encaisse	46 669
Stocks	634 770
Frais payés d'avance et autres actifs	19 211
Immobilisations corporelles	20 728 827
Créditeurs et frais courus	(63 028)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(11 418 191)
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>9 948 258</b>

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 7. Encaisse et placements à court terme

	2025	2024
	\$	\$
Encaisse <sup>(1)</sup>	33 487 780	19 819 162
Placements à court terme <sup>(2)</sup>	-	5 998 457
	<b>33 487 780</b>	<b>25 817 619</b>

(1) Au 31 décembre 2025, un montant de 644 564 \$ (933 376 \$ au 31 décembre 2024) avait été donné en garantie contre des lettres de crédit de soutien.

(2) Les placements à court terme sont constitués de titres négociables dont la période de placement excède 90 jours et qui peuvent être rachetés à tout moment sans pénalité.

### 8. Comptes recevables

	2025	2024
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir <sup>(1)</sup>	27 300 333	16 361 058
Créances clients et autres créances <sup>(2)</sup>	8 044 551	7 361 432
Avances aux fournisseurs	1 875 752	24 100
	<b>37 220 636</b>	<b>23 746 590</b>

(1) Un montant de 23,6 millions \$ a été encaissé après la fin de l'exercice.

(2) Un montant de 7,3 millions \$ a été encaissé après la fin de l'exercice.

Toutes les ventes d'or de la Société sont basées sur le prix du marché en vigueur au moment de la livraison et sont faites avec un seul client dont le coprésident est un administrateur de la Société. Cependant, la Société n'a pas de dépendance économique car elle pourrait vendre son or à de nombreux autres clients sur les marchés mondiaux.

### 9. Stocks

	2025	2024
	\$	\$
Minerai	22 109 767	18 773 106
Or en cours de production	14 929 695	9 507 261
Fournitures <sup>(1)</sup>	1 977 356	1 095 378
	<b>39 016 818</b>	<b>29 375 745</b>

Il n'y avait pas de stock comptabilisé à la juste valeur moins les frais de vente aux 31 décembre 2025 et 2024.

(1) Inclut des stocks acquis dans le cadre de l'acquisition d'actifs de l'usine Svetlana en Équateur en juillet 2025 (voir la note 6).

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 10. Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Usine et équipements	Matériel roulant	Construction en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>						
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	1 384 997	8 134 976	32 206 675	5 017 804	-	46 744 452
Acquisition de l'usine Svetlana (note 6)	1 616 371	-	-	-	19 112 456	20 728 827
Acquisitions	-	496 315	3 871 583	440 727	4 249 963	9 058 588
Cessions	(249 399)	(45 886)	(3 143 501)	(679 003)	-	(4 117 789)
Autres changements	-	-	(329 642)	-	-	(329 642)
<b>Solde au 31 décembre 2025</b>	<b>2 751 969</b>	<b>8 585 405</b>	<b>32 605 115</b>	<b>4 779 528</b>	<b>23 362 419</b>	<b>72 084 436</b>
<b>Amortissement cumulé</b>						
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	-	2 410 620	15 431 813	2 741 840	-	20 584 273
Amortissement	-	418 101	2 820 202	703 483	-	3 941 786
Amortissement capitalisé en Construction en cours	-	-	2 734	30 018	-	32 752
Cessions	-	(2 978)	(1 284 783)	(628 320)	-	(1 916 081)
<b>Solde au 31 décembre 2025</b>	<b>-</b>	<b>2 825 743</b>	<b>16 969 966</b>	<b>2 847 021</b>	<b>-</b>	<b>22 642 730</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2025</b>	<b>2 751 969</b>	<b>5 759 662</b>	<b>15 635 149</b>	<b>1 932 507</b>	<b>23 362 419</b>	<b>49 441 706</b>

La catégorie « Usine et équipements » comprend 0,9 million \$ (3,2 millions \$ au 31 décembre 2024) d'actifs qui devraient être mis en service au cours des deux prochaines années. La catégorie « Construction en cours » est redistribuée dans les autres catégories d'actifs lorsque les projets sont complétés et mis en service. Une fois en service, les actifs sont amortis conformément aux méthodes et aux durées de vie utiles divulguées à la note 4.

En excluant l'acquisition d'actifs de l'usine Svetlana en Équateur (voir la note 6), les ajouts à la catégorie « Construction en cours » depuis le début de l'exercice comprennent 0,3 million \$ pour l'usine Svetlana en Équateur et 3,9 millions \$ pour la construction de l'usine pilote de traitement de minerai au Sénégal.

	Terrains	Bâtiments	Usine et équipements	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	1 384 997	8 029 366	28 569 390	4 091 921	42 075 674
Acquisitions	-	105 610	3 883 704	1 253 739	5 243 053
Cessions	-	-	(165 770)	(327 856)	(493 626)
Autres changements	-	-	(80 649)	-	(80 649)
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>1 384 997</b>	<b>8 134 976</b>	<b>32 206 675</b>	<b>5 017 804</b>	<b>46 744 452</b>
<b>Amortissement cumulé</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	-	1 995 803	13 129 696	2 360 074	17 485 573
Amortissement	-	414 817	2 448 160	704 364	3 567 341
Cessions	-	-	(146 043)	(322 598)	(468 641)
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>-</b>	<b>2 410 620</b>	<b>15 431 813</b>	<b>2 741 840</b>	<b>20 584 273</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2024</b>	<b>1 384 997</b>	<b>5 724 356</b>	<b>16 774 862</b>	<b>2 275 964</b>	<b>26 160 179</b>

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 11. Actifs de prospection et d'évaluation

	Propriétés de prospection			
	Tumipampa	Anta	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Droits miniers</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	1 305 496	183 193	39 466	1 528 155
Ajouts	-	-	1 396	1 396
Radiations	-	(4 001)	(4 494)	(8 495)
<b>Solde au 31 décembre 2025</b>	<b>1 305 496</b>	<b>179 192</b>	<b>36 368</b>	<b>1 521 056</b>
<b>Dépenses de prospection et d'évaluation différées</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	16 735 175	306 983	-	17 042 158
Ajouts	11 921	-	-	11 921
<b>Solde au 31 décembre 2025</b>	<b>16 747 096</b>	<b>306 983</b>	<b>-</b>	<b>17 054 079</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 052 592</b>	<b>486 175</b>	<b>36 368</b>	<b>18 575 135</b>

	Propriétés de prospection			
	Tumipampa	Anta	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Droits miniers</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	1 305 496	184 992	39 782	1 530 270
Ajouts	-	-	10 024	10 024
Radiations	-	(1 799)	(10 340)	(12 139)
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>1 305 496</b>	<b>183 193</b>	<b>39 466</b>	<b>1 528 155</b>
<b>Dépenses de prospection et d'évaluation différées</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	16 729 111	306 983	-	17 036 094
Ajouts	11 920	-	-	11 920
Radiations	(5 856)	-	-	(5 856)
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>16 735 175</b>	<b>306 983</b>	<b>-</b>	<b>17 042 158</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 040 671</b>	<b>490 176</b>	<b>39 466</b>	<b>18 570 313</b>

#### Propriété Tumipampa (« Tumipampa »)

Tumipampa est située à 500 km de Lima, la capitale du Pérou, dans le district de Circa, dans la province d'Abancay, département d'Apurimac. Le projet Tumipampa couvre une superficie de 4 000 hectares.

#### Propriété Anta (« Anta »)

Anta est localisée dans le district de San Pedro, à 72 km à l'ouest de Nazca, à l'intérieur de la portion ouest de la cordillère des Andes dans la province de Lucanas, département d'Ayacucho. Anta est un prospect d'exploration cuprifère et argentifère qui couvre une superficie de 3 800 hectares.

Certains droits miniers n'ont pas été renouvelés en 2025 et par conséquent, un montant de 8 495 \$ a été radié (17 995 \$ en 2024).

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 12. Crédoiteurs et frais courus

	2025	2024
	\$	\$
Créditeurs et frais courus <sup>(1)</sup>	25 558 938	13 773 618
Régime de partage des bénéfices <sup>(2)</sup>	2 735 121	2 708 442
Salaires et avantages à payer	2 123 287	1 703 371
	<b>30 417 346</b>	<b>18 185 431</b>

(1) Inclut 407 675 \$ de dividendes mensuels payés en janvier 2026 (337 310 \$ au 31 décembre 2024 de dividendes payés en janvier 2025).

(2) Selon les normes du travail péruviennes, la Société a l'obligation de distribuer 8 % de ses bénéfices annuels avant impôts aux employés de chacune de ses filiales péruviennes. Le montant comptabilisé au 31 décembre est versé en mars de l'année suivante.

### 13. Contrats de location

La Société possède des baux pour un terrain utilisé dans ses activités opérationnelles ainsi que pour des espaces de bureaux. Les clauses des contrats de location sont négociées de manière individuelle et comprennent une grande variété de termes et conditions.

#### Actifs au titre des droits d'utilisation

	Terrains	Bâtiments	Total
	\$	\$	\$
<b>Coût</b>			
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	730 139	536 385	1 266 524
Cessions et autres changements	(469 496)	(15 283)	(484 779)
<b>Solde au 31 décembre 2025</b>	<b>260 643</b>	<b>521 102</b>	<b>781 745</b>
<b>Amortissement cumulé</b>			
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	196 560	-	196 560
Amortissement	42 362	47 166	89 528
Cessions	(129 379)	-	(129 379)
<b>Solde au 31 décembre 2025</b>	<b>109 543</b>	<b>47 166</b>	<b>156 709</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2025</b>	<b>151 100</b>	<b>473 936</b>	<b>625 036</b>

Le bail de terrain est situé au Pérou, tandis que le bail de bureau est situé au Canada.

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 13. Contrats de location (suite)

#### Actifs au titre des droits d'utilisation (suite)

	Terrains	Bâtiments	Total
	\$	\$	\$
<b>Coût</b>			
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	730 139	127 860	857 999
Ajouts	-	536 385	536 385
Cessions et autres changements	-	(127 860)	(127 860)
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>730 139</b>	<b>536 385</b>	<b>1 266 524</b>
<b>Amortissement cumulé</b>			
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	134 231	110 812	245 043
Amortissement	62 329	17 048	79 377
Cessions et autres changements	-	(127 860)	(127 860)
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>196 560</b>	<b>-</b>	<b>196 560</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2024</b>	<b>533 579</b>	<b>536 385</b>	<b>1 069 964</b>

#### Obligations locatives

	2025	2024
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 107 460	635 691
Ajouts	-	536 385
Cessions	(400 450)	-
Remboursement d'obligations locatives et paiements d'intérêts	(187 656)	(64 616)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>519 354</b>	<b>1 107 460</b>

Les paiements minimums futurs au titre de la location pour les exercices à venir sont les suivants :

	2025	2024
	\$	\$
Moins de 1 an	65 781	121 942
De 1 à 2 ans	65 781	149 618
De 2 à 5 ans	210 501	468 269
Plus de 5 ans	338 333	720 186
	<b>680 396</b>	<b>1 460 015</b>
Moins : intérêts implicites de 5,0 % à 7,0 %	(161 042)	(352 555)
	<b>519 354</b>	<b>1 107 460</b>
Moins : Tranche à court terme	23 094	67 281
	<b>496 260</b>	<b>1 040 179</b>

#### Paiements au titre de la location non comptabilisés en tant que passifs

La charge relative aux paiements non inclus dans l'évaluation des obligations locatives est de 227 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (183 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024) et concerne des contrats à court terme et des contrats de location portant sur des actifs de faible valeur.

La Société a des baux à court terme (moins de 12 mois) et des contrats de location portant sur des actifs de faible valeur. Au 31 décembre 2025, les paiements minimums futurs au titre de la location requis pour honorer ces obligations totalisaient 499 500 \$ (116 000 \$ au 31 décembre 2024).

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 14. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le tableau qui suit présente l'évolution de la provision au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations pour les exercices clos en :

	2025	2024
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 732 093	3 723 833
Acquisition de l'usine Svetlana (note 6)	11 418 191	-
Changements d'hypothèses	(329 642)	(80 649)
Cessions	(98 533)	-
Désactualisation des flux de trésorerie actualisés	107 633	88 909
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>14 829 742</b>	<b>3 732 093</b>

La provision pour la fermeture des installations de production représente la valeur actualisée des coûts de fermeture qui devraient être engagés entre les années 2026 et 2038 pour l'usine Veta Dorada, et entre les années 2026 et 2045 pour l'usine Svetlana. Ces estimations sont fondées sur des études préparées par des conseillers indépendants qui respectent les réglementations environnementales en vigueur. La provision pour la fermeture des installations de production correspond principalement à des activités qui doivent être menées pour restaurer les zones touchées par les activités de production. Les principaux travaux à effectuer correspondent à des travaux d'aménagement, de revégétalisation et le démantèlement des installations de production. Les budgets de fermeture sont revus régulièrement pour tenir compte de tout changement important dans les études menées. Néanmoins, les coûts de fermeture dépendront des prix du marché pour les travaux de fermeture nécessaires qui reflèteront les conditions économiques futures. En outre, le moment où les décaissements seront effectués dépend de la durée de vie utile des installations.

Au 31 décembre 2025, le montant total prévu des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour la mise hors services des installations de l'usine Veta Dorada est de 5,3 millions \$ (4,9 millions \$ au 31 décembre 2024) et ce montant a été actualisé en utilisant des taux d'intérêt annuels sans risque allant jusqu'à 3,57 % pour des périodes allant jusqu'à 13 ans, et de 13,2 millions \$ pour l'usine Svetlana et ce montant a été actualisé en utilisant des taux d'intérêt annuels sans risque allant jusqu'à 3,76 % pour des périodes allant jusqu'à 20 ans. La provision relative à l'usine Svetlana inclut 8,6 millions \$ en lien avec la remise en état de deux parcs à résidus historiques qui ont été utilisés par le passé.

La Société estime que la provision pour l'usine Veta Dorada est adéquate pour couvrir les règles environnementales en vigueur et approuvées par le ministère de l'Énergie et des Mines (« MEM ») du Pérou. Au 31 décembre 2025, la Société avait des lettres de crédit en faveur du MEM pour un montant de 5 066 304 \$ (5 087 553 \$ au 31 décembre 2024) en garantie de l'obligation future liée à la mise hors service de ses usines.

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 15. Capital-actions

#### a) Actions autorisées

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

#### Émises et payées

Les mouvements du capital-actions de la Société au cours des exercices sont comme suit :

	2025		2024	
	Nombre d'actions ordinaires	Montant \$	Nombre d'actions ordinaires	Montant \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	36 387 306	21 599 310	37 387 231	21 867 982
Exercice d'options d'achat d'actions i)	190 950	365 741	164 875	335 543
Règlement d'unités d'actions différées ii)	97 716	198 624	80 000	125 447
Émission d'actions ordinaires iii)	5 750 000	20 432 762	-	-
Rachat d'actions ordinaires iv)	(508 500)	(509 005)	(1 244 800)	(729 662)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>41 917 472</b>	<b>42 087 432</b>	<b>36 387 306</b>	<b>21 599 310</b>

i) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, 190 950 options d'achat d'actions ont été exercées (164 875 pour l'exercice clos le 31 décembre 2024) aux termes du Régime pour une contrepartie monétaire de 265 740 \$ (369 484 \$ CA) (241 464 \$ (329 800 \$ CA) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024). Suite à ces exercices, un montant de 100 001 \$ (94 079 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024), qui avait été attribué à ces options d'achat d'actions, a été reclassé du surplus d'apport au capital-actions.

ii) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, 97 716 UAD (80 000 pour l'exercice clos le 31 décembre 2024) ont été réglées en lien avec le départ d'un administrateur de la Société durant le quatrième trimestre de 2024 et le départ d'un dirigeant durant le deuxième trimestre de 2025. Lors du règlement, un montant de 198 624 \$ (125 447 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024), qui avait été attribué à ces UAD, a été reclassé du surplus d'apport au capital-actions.

iii) Le 6 février 2025, la Société a conclu un financement de 5 750 000 actions ordinaires au prix de 3,84 \$ (5,50 \$ CA) par action, qui a généré un produit brut de 22 081 414 \$ (31 625 000 \$ CA) et a engagé des frais de transaction de 1 648 652 \$. Certaines parties liées ont acquis un total de 219 000 actions ordinaires dans le cadre du financement.

iv) En mai 2025, la TSX a approuvé un nouveau programme de rachat dans le cours normal des activités, sur une période de 12 mois commençant le 6 mai 2025 et se terminant le 5 mai 2026, en vertu duquel Dynacor est autorisé à racheter, aux fins d'annulation, avec une limite quotidienne de 18 831 actions, jusqu'à un maximum de 3 850 649 actions ordinaires (représentant 10 % de ses actions ordinaires émises et en circulation en date du 30 avril 2025).

En mai 2024, la TSX avait approuvé un nouveau programme de rachat dans le cours normal des activités, sur une période de 12 mois qui commençait le 6 mai 2024 et se terminait le 5 mai 2025, en vertu duquel Dynacor était autorisé à racheter, aux fins d'annulation, avec une limite quotidienne de 9 362 actions, jusqu'à un maximum de 2 928 607 actions ordinaires (représentant 10 % de ses actions ordinaires émises et en circulation en date du 22 avril 2024).

En mai 2023, la TSX avait approuvé un nouveau programme de rachat dans le cours normal des activités, sur une période de 12 mois qui commençait le 5 mai 2023 et se terminait le 4 mai 2024, en vertu duquel Dynacor était autorisé à racheter, aux fins d'annulation, avec une limite quotidienne de 5 719 actions, jusqu'à un maximum de 3 490 716 actions ordinaires (représentant 10 % de ses actions ordinaires émises et en circulation en date du 26 avril 2023).

La manière dont Dynacor rachète ses actions et le moment de tels rachats dépendent des conditions de marché et d'autres considérations telles que définies par la direction de la Société. Le rachat se fait avec les fonds disponibles de la Société.

En 2025, la Société a racheté 508 500 actions ordinaires pour une contrepartie monétaire de 1 703 331 \$ (2 332 528 \$ CA), à un coût de rachat moyen de 3,35 \$ (4,59 \$ CA) par action. La contrepartie monétaire totale payée excédait de 1 194 326 \$ la valeur comptable des actions rachetées.

En 2024, la Société a racheté 1 244 800 actions ordinaires pour une contrepartie monétaire de 3 970 236 \$ (5 367 288 \$ CA), à un coût de rachat moyen de 3,19 \$ (4,31 \$ CA) par action. La contrepartie monétaire totale payée excédait de 3 240 574 \$ la valeur comptable des actions rachetées. Cet excédent, ainsi que les impôts afférents de 61 563 \$, a été comptabilisé en réduction des résultats non distribués à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

### 15. Capital-actions (suite)

#### b) Dividendes

Les dividendes suivants ont été déclarés par la Société :

- Douze dividendes mensuels totalisant 0,16 \$ CA par action ordinaire admissible au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, résultant en un montant total de dividendes de 4 811 289 \$ (6 722 179 \$ CA).
- Douze dividendes mensuels totalisant 0,14 \$ CA par action ordinaire admissible au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, résultant en un montant total de dividendes de 3 769 774 \$ (5 147 669 \$ CA).

#### c) Gestion du capital

La structure de capital de la Société est composée des actions ordinaires, des options d'achat d'actions et des UAD au 31 décembre 2025 et 2024. La Société gère sa structure de capital et apporte des modifications selon les conditions économiques et les conditions liées à ses actifs. La Société a la capacité de réunir des capitaux s'il y a lieu afin de répondre à ses besoins et tirer parti des opportunités qui se présentent, et de ce fait, elle n'a pas de taux d'endettement cible.

Les objectifs de gestion du capital de la Société sont de :

- i. préserver la capacité de la Société à poursuivre ses activités afin qu'elle puisse procurer un rendement pour ses actionnaires et maintenir une structure de capital optimale en vue d'accroître la valeur du capital des actionnaires à long terme;
- ii. s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour répondre à ses besoins à court terme et assurer le développement de ses projets, de ses activités de traitement de minerai et de ses activités minières;
- iii. satisfaire aux exigences externes en matière de capitaux liés aux emprunts; et
- iv. maintenir une structure de capital optimale dans le but de réduire le coût d'emprunt.

La Société n'est assujettie à aucune exigence de capital imposée par un tiers. Toutefois, pour les filiales péruviennes de la Société, la loi générale sur les sociétés (Pérou) prévoit qu'un minimum de 10 % du bénéfice distribuable de chaque année soit affecté à un compte de réserve légale jusqu'à ce que ce compte atteigne 20 % de son capital (3 032 490 \$ au 31 décembre 2025 et 2024). Dynacor peut transférer les fonds de ce compte de réserve légale, mais la Société aura alors l'obligation de remplacer ces fonds au cours de l'année suivante.

### 16. Paiements fondés sur des actions

#### a) Options d'achat d'actions

Le 14 août 2007, le Conseil a adopté un régime d'options d'achat d'actions (le « Régime ») en vertu duquel les membres du Conseil peuvent attribuer aux administrateurs, dirigeants, salariés et consultants des options permettant d'acquérir jusqu'à concurrence de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation. Le Conseil a le pouvoir de déterminer les modalités, limites, restrictions et conditions d'octroi des options, d'interpréter le Régime et de prendre toute décision relative à celui-ci. Le prix d'exercice de chaque option est établi par le Conseil et ne peut être inférieur à la valeur marchande des actions ordinaires à la date d'attribution. Un total de 2 750 000 actions ordinaires peut être émis en vertu du Régime. Les options peuvent être exercées au cours des périodes déterminées par le Conseil, lesquelles peuvent varier, mais n'excèdent pas dix ans à compter de la date d'attribution. Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires du 20 juin 2023, les actionnaires ont approuvé une résolution du Conseil autorisant la modification du Régime afin d'y introduire un mécanisme d'exercice sans décaissement et un mécanisme d'exercice net pour les options et d'y supprimer une référence à l'ajout d'une caractéristique d'exercice sans décaissement de la section relative à la procédure de modification du régime d'options d'achat d'actions.

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 17 juin 2025, les actionnaires ont approuvé une résolution du Conseil autorisant une modification du Régime permettant le réapprovisionnement de 600 000 options précédemment émises dans le cadre du Régime et déjà exercées par leurs titulaires.

Il y a 2 750 000 actions ordinaires de la Société qui peuvent être émises pour l'exercice des options d'achat d'actions attribuées en vertu du Régime. De ce nombre, 1 037 115 actions avaient été émises au 31 décembre 2025 (1 588 930 actions au 31 décembre 2024), ce qui résulte en un solde d'actions disponibles de 1 712 885 (1 161 070 au 31 décembre 2024) pouvant être émises en vertu du Régime.

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 16. Paiements fondés sur des actions (suite)

#### a) Options d'achat d'actions (suite)

Les mouvements des options d'achat d'actions de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 sont comme suit :

	2025		2024	
	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
Solde à l'ouverture de l'exercice	791 375	2,38	1 185 750	2,35
Attribuées	493 500	5,33	70 500	5,24
Exercées	(190 950)	1,93	(164 875)	2,00
Annulées	(149 250)	3,00	(300 000)	3,14
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>944 675</b>	<b>3,91</b>	<b>791 375</b>	<b>2,38</b>
Options pouvant être exercées	527 091	2,80	733 000	2,22

La moyenne pondérée du prix de l'action des options d'achat d'actions exercées, à la date d'exercice, était de 5,09 \$ CA (4,85 \$ CA pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

Les options d'achat d'actions en circulation sont les suivantes :

Options d'achat d'actions en circulation (nombre)	2025		Options d'achat d'actions en circulation (nombre)	2024	
	Durée moyenne avant l'échéance (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)		Durée moyenne avant l'échéance (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
44 375	0,4	1,75	191 875	1,4	1,75
237 500	2,1	1,80	354 000	3,1	1,80
151 300	4,4	3,08	175 000	5,4	3,08
58 500	4,7	4,54	-	-	-
75 000	6,6	5,02	-	-	-
30 500	3,7	5,12	45 500	4,7	5,12
25 000	3,9	5,47	25 000	4,9	5,47
322 500	6,2	5,54	-	-	-
<b>944 675</b>		<b>3,91</b>	<b>791 375</b>		<b>2,38</b>

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, 493 500 options d'achat d'actions ont été octroyées à un prix d'exercice entre 4,54 \$ CA et 5,44 \$ CA par option (70 500 options d'achat d'actions octroyées à un prix d'exercice entre 5,12 \$ CA et 5,47 \$ CA par option pour l'exercice clos le 31 décembre 2024). La juste valeur des options octroyées était de 532 163 \$ (1,08 \$ par option d'achat d'actions). La juste valeur des options d'achat d'actions a été estimée en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes et en se basant sur les paramètres ci-dessous.

Les hypothèses ou les paramètres moyens pondérés ci-dessous ont été utilisés afin de déterminer le coût des options d'achat d'actions sur la durée de vie des options attribuées au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 16. Paiements fondés sur des actions (suite)

#### a) Options d'achat d'actions (suite)

	2025	2024
Taux d'intérêt sans risque	2,72 % à 3,17 %	1,55 % à 2,68 %
Volatilité prévue	31,74 % à 35,77 %	37,6 %
Durée de vie estimative	60 mois à 84 mois	60 mois
Prix d'exercice	4,54 \$ CA à 5,54 \$ CA	5,12 \$ CA à 5,47 \$ CA
Prix de l'action à la date d'attribution	4,54 \$ CA à 5,54 \$ CA	5,12 \$ CA à 5,47 \$ CA
Dividende prévu	2,89 % à 3,52 %	2,6 % à 2,7 %
Taux de renonciation	0,00 % à 4,00 %	0,0 %

La volatilité prévue a été estimée en se basant sur le prix historique de l'action de Dynacor sur la durée moyenne prévue des options.

#### b) Unités d'actions différées (« UAD »)

Prenant effet le 11 mai 2015, la Société a mis en place le régime d'UAD, par lequel le Conseil peut attribuer des UAD à ses administrateurs, la haute direction et ses actionnaires. Les UAD sont des unités créditées sur le compte d'un participant admissible, dont la valeur, à une date donnée, est égale à la juste valeur marchande de l'action ordinaire de la Société à cette date. Le Conseil a le pouvoir de déterminer le nombre d'UAD octroyées et les termes et conditions de chaque octroi. Au 31 décembre 2025, 1 000 000 d'actions étaient réservées aux fins d'émission du régime d'UAD et 350 226 avaient déjà été réglées. Les UAD ne peuvent être réglées qu'à la suite d'un départ de la Société conformément aux modalités du régime d'UAD.

Prenant effet le 1<sup>er</sup> juillet 2024, la Société a mis fin à son régime d'UAD, étant entendu que ce régime continuerait de s'appliquer uniquement aux UAD précédemment attribuées en vertu de celui-ci, lesquelles resteront en circulation et seront réglées en temps voulu conformément aux modalités du régime d'UAD.

Les mouvements des UAD de la Société durant les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 sont comme suit :

	2025		2024	
	Nombre d'UAD	Coût \$	Nombre d'UAD	Coût \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	604 725	1 223 519	636 844	1 159 508
Attribuées	-	-	47 881	189 458
Réglées	(97 716)	(198 624)	(80 000)	(125 447)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>507 009</b>	<b>1 024 895</b>	<b>604 725</b>	<b>1 223 519</b>

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 16. Paiements fondés sur des actions (suite)

#### c) Unités monétaires différées (« UMD »)

Prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la Société a mis en place le régime d'intéressement à long terme, en vertu duquel le Conseil peut attribuer des UMD à ses administrateurs et dirigeants dans le cadre de leur rémunération à long terme, leur donnant droit à un paiement en trésorerie. Les UMD attribuées sont prévues pour être versées après trois ans ou au moment du départ des participants. La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UMD par le prix moyen de clôture des actions de la Société au cours des cinq derniers jours de bourse précédant la fin de la période de trois ans ou la date du départ.

Les mouvements des UMD de la Société durant les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 sont comme suit :

	2025	2024
	Nombre d'UMD	Nombre d'UMD
Solde à l'ouverture de l'exercice	44 816	-
Attribuées	106 774	47 915
Annulées	(3 348)	-
Réglées	(3 348)	(3 099)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>144 894</b>	<b>44 816</b>

#### d) Unités d'actions de performance (« UAP »)

En vertu du régime d'intéressement à long terme, le Conseil peut octroyer des UAP à ses dirigeants dans le cadre de leur rémunération à long terme, leur donnant droit à un paiement en trésorerie si les conditions d'acquisition sont remplies. Ces conditions reposent sur les conditions du marché ainsi que sur la performance de la Société et la performance individuelle. Les UAP attribuées sont prévues pour être versées après trois ans, sous réserve du respect des conditions d'acquisition applicables à la fin du cycle de performance. Le nombre d'UAP est déterminé en fonction de divers critères, notamment la performance individuelle du dirigeant et le prix de l'action de la Société au début de l'année. La valeur du paiement est calculée en multipliant le nombre d'UAP acquises à la fin du cycle de performance par le prix moyen de clôture des actions de la Société au cours des cinq derniers jours de bourse précédant la fin dudit cycle.

#### e) Rémunération fondée sur des actions

Le tableau suivant présente la répartition de la charge de rémunération fondée sur des actions par type d'unité d'actions pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

	2025	2024
	\$	\$
<b>Rémunération fondée sur des actions</b>		
Options d'achat d'actions	272 356	63 461
UAD	-	189 458
UMD	429 688	250 943
UAP	(25 216)	168 415
	<b>676 828</b>	<b>672 277</b>

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 16. Paiements fondés sur des actions (suite)

#### f) Passifs liés aux régimes d'unités d'actions

Le tableau suivant détaille les passifs liés aux régimes d'unités d'actions :

	2025	2024
	\$	\$
Portion courante	-	61 696
Portion non courante	790 294	326 177
	790 294	387 873

### 17. Impôts sur le résultat

Les principales composantes de la charge d'impôt se détaillent comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Charge d'impôt exigible :		
Impôt courant comptabilisé au résultat	9 385 586	9 989 681
Charge d'impôt différé :		
Création et renversement de différences temporaires	(983 781)	(111 856)
Total de la charge d'impôt	8 401 805	9 877 825

La réconciliation entre la charge d'impôt et le résultat comptable avant impôts sur le résultat multiplié par les taux d'impôts combinés applicables à la Société (taux d'imposition réglementaires au Canada et au Pérou) pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 se détaille comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Taux d'imposition moyen pondéré du Canada et du Pérou	30,13 %	29,81 %
Résultat avant impôts sur le résultat	29 690 333	26 755 100
Impôts sur le résultat aux taux combinés règlementaires	8 944 850	7 976 783
Écarts attribuables aux éléments ci-dessous :		
Charges non déductibles	281 669	360 569
Effet de change sur la conversion des bases fiscales <sup>(1)</sup>	(1 085 758)	70 373
Autres effets de change et autres ajustements	(1 364 946)	274 828
Retenues à la source sur les dividendes	550 000	575 000
Pertes fiscales inutilisées pour lesquelles aucun impôt différé n'a été comptabilisé	1 075 990	620 272
Total de la charge d'impôt	8 401 805	9 877 825

- (1) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a enregistré un recouvrement d'impôts différés d'un montant de 1 085 758 \$ (charge d'impôts différés de 70 373 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024) en lien avec les différences entre la valeur comptable qui reflète le coût historique dans la monnaie fonctionnelle de l'entité et la valeur fiscale sous-jacente qui reflète le coût fiscal local courant, converti dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change de clôture.

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 17. Impôts sur le résultat (suite)

#### Actifs (passifs) d'impôts différés

Le tableau suivant présente le détail des actifs (passifs) d'impôts différés de la Société :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Immobilisations corporelles <sup>(2)</sup>	1 639 918	601 471
Actifs de prospection et d'évaluation <sup>(2)</sup>	(1 469 066)	(1 473 809)
Autres différences temporaires	247 506	306 915
	<b>418 358</b>	<b>(565 423)</b>

(2) Y compris l'effet de change sur la conversion des bases fiscales.

Le tableau suivant présente le détail des différences temporaires déductibles pour lesquelles aucun actif d'impôt n'a été comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Pertes autres qu'en capital	28 366 099	22 177 137
Pertes en capital	10 436 112	10 436 112
	<b>38 802 211</b>	<b>32 613 249</b>

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 17. Impôts sur le résultat (suite)

Au 31 décembre 2025, la Société disposait de pertes reportées non utilisées dans différentes juridictions pouvant servir à réduire le montant des bénéfices imposables futurs. Ces pertes reportées expirent comme suit :

	\$
Canada (expirent entre 2027 et 2045)	26 037 795
Équateur (expirent entre 2026 et 2030)	640 666
Sénégal (expirent entre 2026 et 2028)	1 180 678
Autres (expirent entre 2028 et 2030)	506 960
<b>Total</b>	<b>28 366 099</b>

Les pertes en capital accumulées au Canada de 10 436 112 \$ (10 436 112 \$ au 31 décembre 2024) peuvent être appliquées en réduction des gains en capital futurs et peuvent être reportées pour une période indéfinie.

### 18. Résultat par action

Le résultat par action de base et dilué a été calculé en utilisant le résultat net comme numérateur; aucun ajustement sur le résultat net n'a été nécessaire en 2025 et en 2024.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Résultat net de l'exercice	<b>21 288 528 \$</b>	16 877 275 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	<b>41 456 437</b>	36 550 810
Options d'achat d'actions et UAD dilutives <sup>(1)</sup>	<b>903 742</b>	1 170 419
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du résultat par action dilué	<b>42 360 179</b>	37 721 229
Résultat par action de base	<b>0,51 \$</b>	0,46 \$
Résultat par action dilué <sup>(1)</sup>	<b>0,50 \$</b>	0,45 \$

(1) En 2025, 453 000 options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du résultat par action dilué, leur prix d'exercice étant supérieur au prix moyen des actions de Dynacor (aucune en 2024).

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 19. Information incluse dans les états consolidés du résultat global

Le tableau suivant fournit le détail de la rémunération des employés :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
<b>Salaires et avantages sociaux à court terme</b>		
Coût des ventes	9 519 172	7 673 187
Frais généraux et d'administration	6 256 764	4 070 208
Autres projets	76 540	358 278
Salaires et avantages sociaux à court terme	15 852 476	12 101 673
<b>Rémunération fondée sur des actions</b>		
Frais généraux et d'administration	676 828	672 277
Rémunération totale des employés	16 529 304	12 773 950

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
<b>Coût des ventes</b>		
Minerai	323 341 703	216 467 766
Salaires, avantages et autres dépenses d'employés	10 492 322	8 314 372
Fournitures de transformation	6 045 093	5 918 225
Transport	8 820 712	8 224 995
Autres coûts de production	5 515 633	3 223 142
Provision pour dépréciation des comptes recevables	(11 284)	(9 420)
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation	3 675 224	3 322 699
Charge au titre du régime de partage des bénéfices péruviens	1 829 701	2 070 178
Variation des stocks d'or en produits finis - dorés	-	2 661 380
Variation des stocks d'or en cours de production	(5 422 434)	(1 585 702)
	354 286 670	248 607 635

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
<b>Frais généraux et d'administration</b>		
Salaires, avantages et autres dépenses d'employés	6 420 130	4 116 961
Frais de bureau et autres frais	1 859 869	1 054 967
Honoraires professionnels	2 513 361	870 762
Promotion, relations avec les investisseurs et développement corporatif	877 439	319 323
Frais de déplacement	569 925	331 442
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation	345 852	297 762
Charge au titre du régime de partage des bénéfices péruviens	794 653	641 796
Rémunération fondée sur des actions (note 16 e))	676 828	672 277
	14 058 057	8 305 290

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 19. Information incluse dans les états consolidés du résultat global (suite)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
<b>Autres projets</b>		
Charges liées aux autres projets	1 343 618	1 376 902
Radiation d'actifs liés aux autres projets <sup>(1)</sup>	1 165 059	-
	<b>2 508 677</b>	<b>1 376 902</b>

(1) Au cours de l'exercice, la Société a radié certains coûts capitalisés engagés dans le cadre d'initiatives visant à reproduire son modèle d'affaires dans la même juridiction ou dans d'autres juridictions, suivant la réévaluation de la direction quant à la recouvrabilité de ces coûts.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
<b>Produits financiers</b>		
Intérêts et autres produits financiers	1 440 620	1 346 376
<b>Charges financières</b>		
Intérêts sur obligations locatives	170 100	38 915
Autres intérêts et charges financières	441 756	354 597
Charge de désactualisation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	107 633	88 909
	<b>719 489</b>	<b>482 421</b>

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
<b>Amortissement</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 632 862	3 260 370
Amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation	42 362	62 329
Amortissement inclus dans le coût des ventes	3 675 224	3 322 699
Amortissement des immobilisations corporelles	298 686	280 714
Amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation	47 166	17 048
Amortissement inclus dans les frais généraux et d'administration	345 852	297 762
Amortissement des immobilisations corporelles	10 238	26 257
Amortissement inclus dans les autres projets	10 238	26 257
	<b>4 031 314</b>	<b>3 646 718</b>

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 20. Information incluse dans le tableau consolidé des flux de trésorerie

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
<b>Variations des éléments du fonds de roulement</b>		
Comptes recevables	(11 191 498)	(10 453 231)
Impôts à recevoir et à payer	(4 095 233)	333 111
Stocks	(9 006 303)	2 549 077
Frais payés d'avance	(135 833)	(83 789)
Créditeurs et frais courus	11 043 717	2 829 073
	<b>(13 385 150)</b>	<b>(4 825 759)</b>
	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
<b>Autres éléments liés aux activités opérationnelles</b>		
Perte (gain) de change non matérialisée	(760 219)	24 958
Règlement des rémunérations fondées sur des actions	(21 748)	(12 485)
Autres	159 410	(159 410)
	<b>(622 557)</b>	<b>(146 937)</b>

### 21. Instruments financiers

#### Juste valeur

Les instruments financiers sont présentés à l'état consolidé de la situation financière au coût amorti selon les méthodes comptables de la Société. L'encaisse, les placements à court terme, les comptes recevables (excluant la taxe de vente à recevoir et les avances aux fournisseurs) et les créditeurs et frais courus (excluant les salaires et avantages à payer) sont comptabilisés aux montants approximatifs de la juste valeur compte tenu de leur échéance immédiate ou à court terme.

#### Exposition et gestion du risque

La Société est exposée à un certain nombre de risques à des degrés différents.

#### **A. Risque de marché**

##### i) Risque de change

Le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de la Société ce qui l'expose au risque de change, car une proportion importante de ses coûts d'exploitation et de ses produits est libellée en dollars canadiens et en sols péruviens. Par conséquent, les résultats de la Société subissent l'incidence des fluctuations du dollar canadien et du sol péruvien par rapport au dollar américain. La Société n'utilise pas de dérivés pour atténuer son exposition au risque de change.

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 21. Instruments financiers (suite)

#### A. Risque de marché (suite)

##### ii) Risque de change (suite)

La Société détient des soldes d'encaisse, des comptes recevables ainsi que des comptes créditeurs et frais courus en devises étrangères et est donc exposée à un risque de change à l'égard de ces sommes. Les soldes significatifs en devises étrangères se présentaient comme suit aux 31 décembre 2025 et 2024 :

	2025		2024	
	Dollars canadiens	Sols péruviens	Dollars canadiens	Sols péruviens
Encaisse	12 109 733	226 996	1 958 698	397 515
Comptes recevables	217 055	94 885 900	60 271	61 326 408
Impôts à recevoir (à payer)	-	7 209 804	-	(7 998 026)
Créditeurs et frais courus	(2 096 871)	(38 522 379)	(1 717 531)	(23 313 261)
Solde net	10 229 917	63 800 321	301 438	30 412 636
Équivalent en dollars américains	7 463 824	18 962 794	209 492	8 079 872

En présumant que toutes les autres variables sont constantes, avec une augmentation ou une diminution de 5 % du dollar américain par rapport au sol péruvien, le résultat net et les capitaux propres de la Société au 31 décembre 2025 auraient varié d'approximativement 948 000 \$ (404 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

En présumant que toutes les autres variables sont constantes, avec une augmentation ou une diminution de 5 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, le résultat net et les capitaux propres de la Société au 31 décembre 2025 auraient varié d'approximativement 373 000 \$ (10 500 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

##### ii) Risque de prix

La rentabilité de la Société est exposée à des risques de prix, notamment au niveau du prix de l'or. Cependant, la Société n'a pas d'instrument financier exposé aux fluctuations du prix de l'or.

#### B. Risque de crédit

La Société est exposée à ce risque provenant de différents instruments financiers. Le risque se limite par contre au montant des actifs financiers comptabilisé au 31 décembre. La Société vend actuellement tout son or à un seul client et n'est donc exposée qu'au risque de crédit associé à ce client. La Société recueille 95 % de chaque facture de vente dans les vingt-quatre heures de l'exportation et le solde restant dans les trois à dix jours suivants. En conséquence, le risque de crédit attendu est négligeable.

Les avances aux fournisseurs sont faites auprès d'un grand nombre de fournisseurs. La Société procède à un examen de toutes les avances aux fournisseurs et enregistre une provision pour la perte de crédit attendue lorsqu'elle est réputée irrécouvrable.

Le risque de crédit sur l'encaisse et les placements à court terme est considéré négligeable car la Société traite avec des banques renommées ou des gouvernements. Tous les comptes recevables ont été révisés afin de déterminer si des indicateurs de dépréciation existaient et les pertes de crédit attendues sont considérées comme négligeables.

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

### 21. Instruments financiers (suite)

#### C. Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance. Le tableau suivant présente les engagements contractuels pour les passifs financiers, incluant les intérêts relatifs, au 31 décembre 2025 :

	Total	Moins de 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 2026 et 2027	Au-delà de 2027
	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et frais courus (note 12)	25 558 938	25 558 938	-	-	-
Loyers à court terme (note 13)	499 500	159 000	132 000	208 500	-
Autres engagements vis- à-vis des fournisseurs (note 23)	8 471 000	5 267 000	1 010 000	1 320 000	874 000
	<b>34 529 438</b>	<b>30 984 938</b>	<b>1 142 000</b>	<b>1 528 500</b>	<b>874 000</b>

Au 31 décembre 2025, la Société disposait de 33 487 780 \$ en encaisse (19 819 162 \$ au 31 décembre 2024).

#### D. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier changent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les fluctuations des taux d'intérêt ont un impact limité sur les résultats financiers de la Société dans la mesure où la Société n'a pas de dette à taux variable au 31 décembre 2025.

### 22. Transactions entre parties liées

#### Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants incluent ceux qui ont l'autorité et la responsabilité pour la planification, la direction et le contrôle des activités de la Société dans son ensemble. Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration et la haute direction incluant le chef de la direction, le chef de la direction financière, le chef des opérations ainsi que le vice-président, Développement, Amérique latine (jusqu'en avril 2025).

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Salaires, avantages sociaux et rémunération des administrateurs	1 578 898	1 523 912
Rémunération fondée sur des actions <sup>(1)</sup>	518 256	670 712
	<b>2 097 154</b>	<b>2 194 624</b>

(1) Représente la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée à l'état consolidé du résultat global pour l'exercice.

## Groupe Dynacor inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates  
(en dollars américains)

---

### 22. Transactions entre parties liées (suite)

#### *Autres apparentées*

Dans le cours normal des affaires et à la valeur d'échange, soit le montant établi et accepté par les parties :

Une firme, dont l'un des dirigeants de la Société est un associé, a chargé des honoraires professionnels juridiques s'élevant à 508 985 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (114 495 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

Un administrateur a chargé des honoraires de consultation pour la révision de nos procédures ESG s'élevant à 5 506 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (12 840 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

### 23. Passifs éventuels et autres engagements

#### *Audits du Sunat*

Les 26 octobre 2021, 28 octobre 2022, 29 décembre 2022 et 29 août 2025, respectivement, une filiale de la Société a reçu des avis de cotisation des autorités fiscales péruviennes, en sols péruviens, portant sur les exercices 2015, 2016, 2017 et 2019 et s'élevant à un total équivalent à 22,6 millions \$, incluant 16,2 millions \$ en intérêts et pénalités. Depuis la réception des avis de cotisations, les intérêts supplémentaires sont estimés à 2,2 millions \$. Le principal point des avis porte sur les achats de minerai auprès de certains fournisseurs, qualifiés de transactions non réelles par les autorités fiscales locales et ainsi considérées non déductibles.

La Société et ses conseillers juridiques et fiscaux croient fermement que les achats de minerai sont des transactions réelles et déductibles. Pour cette raison, la Société a contesté ces avis de cotisation.

Une provision de 0,8 million \$ (incluant 0,6 million \$ en intérêts et pénalités) a été enregistrée pour les positions fiscales incertaines autres que la déductibilité des achats de minerai. Bien que la Société considère que les estimations et jugements posés sont raisonnables, les résultats pourraient différer des estimations et avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés.

#### *Autres engagements*

La Société a des engagements d'achats contractuels vis-à-vis certains de ses fournisseurs. Au 31 décembre 2025, les engagements totalisaient 8 471 000 \$ pour les trois prochaines années (1 453 000 \$ au 31 décembre 2024), dont 4 906 182 \$ de dépenses d'investissement pour des travaux de construction et des achats d'équipement.